



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/les-projets/namur/ferme-du-coin%C2%B2/article/un-nouveau-projet-et-de-nouvelles-terres-a-preserver>

Un nouveau projet et de nouvelles Terres à préserver

- Les Projets - Namur - Ferme du Coin² -

Date de mise en ligne : vendredi 18 décembre 2020

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Un nouveau projet et de nouvelles Terres à préserver

Chères coopératrices et chers coopérateurs de la ferme des frères Jacquemart,

Il y a maintenant 4 ans, votre soutien a permis de sauver la ferme des frères Jacquemart mais aussi (j'espère que vous vous en souvenez) d'installer des jeunes porteurs de projets sur des terres associées à cette prise de parts. **Il y a 4 ans, j'ai pu lancer mon activité d'élevage de canards Bio et d'arboriculture fruitière.**

Grâce à vous, mon installation fut réussie, je vis actuellement exclusivement de l'agriculture et m'efforce de produire des aliments de qualités consommés par nombreux d'entre vous.

Aujourd'hui, à quelques km de la ferme des frères Jacquemart, je travaille à donner une impulsion agricole et sociale à des terres voisines aux miennes. C'est pourquoi Terre-en-vue confirme sa confiance en moi pour l'acquisition d'une nouvelle terre.

La prise de parts est maintenant lancée, c'est l'occasion pour vous de réaffirmer cette année votre soutien à Terre-en-vue en encourageant mon impulsion pour le développement d'un lieu et le renforcement de mon projet de ferme.

Après signature du compromis de vente en janvier je vous dévoilerai les coulisses de cette acquisition et les détails du projet. En attendant, je sais que certains d'entre vous seront heureux de renouveler dès aujourd'hui leur confiance en Terre-en-Vue en soutenant mon projet.

Vous trouverez sur la page du site dédié à mon projet le lien direct pour soutenir celui-ci. (
<https://terre-en-vue.be/les-projets/namur/ferme-du-coin%C2%B2/>)

Soyez les premiers à soutenir ce nouveau projet d'acquisition :)

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année,
Quentin de la Ferme du coincoin